



## ??Urgent?? Accusé a tort dans une affaire de vol .Me défendre ?

Par **GillesLopes**, le **25/12/2015 à 02:41**

Bonsoir a tous,

Je vais vous expliquer ma situation en oubliant aucun détail en esperant que quelqu'un m'aidera .

Le 30/11 au soir je suis sorti rejoindre mon collègue devant chez lui , nous sommes restés 3 heures ensemble puis après on s'est quitté .

Sur le chemin pour rentrer chez moi je me suis fait interpellé par 2 agents de sécurité qui ont appelé la police sans que je sache ce qu'il m'arrive.

C'est alors que je demande à un agent et il me répond "tu le sais très bien je t'ai couru derrière ". Il m'a expliqué et dit après eux j'aurais été avec un complice et on aurait volé par effraction dans un local de maçon .

La police est arrivée et il m'a mis en garde à vue , je n'ai pas pris d'avocat ni de médecin (je pensais que c'était pas nécessaire) puis à l'audition (moment de s'expliquer) je commence à stresser (n'ayant pas pris d'avocat je ne connaissais pas assez mes droits) j'ai inventé en disant que c'était moi qui avais commis ces faits (car un policier m'a dit " vaut mieux que tu racontes les faits car on a suffisamment de preuves" ) , je leur ai inventé un scénario complet .

Je suis retourné en cellule j'ai dormi la nuit la bas et à 17 h le lendemain il m'a fait monter voir le procureur qui m'a prolongé la garde à vue .je redescend en cellule et je fais une crise d'angoisse je vais à l'hôpital . Le procureur décide de lever la garde à vue . la police me dit que je serais convoqué pour continuer ma garde à vue.

Conclusion du texte ; je vais être convoqué dans les prochains jours je ne veux pas être accusé pour un truc que je n'ai pas fait j'ai merd.r en inventant ma culpabilité .

Ma question est que faire pour me déculpabiliser car je n'ai rien fait je ne voudrais pas être accusé à tort s'il vous plaît c'est très urgent je devrais pas tarder à recevoir la convocation j'aimerais préparer ma défense au meilleur merci à ceux qui liront et répondront.